



Syndicat National Unitaire  
de l'Enseignement Professionnel

BORDEAUX, le 30 juin 2020

**DÉCLARATION SNUEP-FSU  
CAPA Hors Classe 2020**

Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration, en ouverture de la CAPA Hors Classe, est pour nous l'occasion de revenir sur la situation particulière que la France a connue et de vous dire que nous n'oublierons pas les dizaines de milliers de morts. Nous n'oublierons pas les mensonges ainsi que la gabegie qui a régné tout au long de la sinistre période du confinement : pénurie de gel et de masques, absence de tests, etc.

Nous n'oublierons pas non plus, la détresse et la colère de nos collègues de la Fonction publique hospitalière confrontés au manque de tout, nous n'oublierons rien.

Durant cette période difficile et anxiogène de crise sanitaire, la « continuité pédagogique », n'a tenu que grâce au dévouement sans faille des enseignants qui ont dû faire face, souvent seuls, avec leur propre matériel, sans formation et en alliant sphère professionnelle et privée.

Aussi, évoquer un supposé « décrochage des profs » est d'une grande lâcheté et indigne d'un ministre dont la gestion de la crise a été pour le moins calamiteuse.

Notre ministre de l'Education Nationale, semble plus préoccupé par sa communication que par le souci de défendre ses personnels. Face à cette campagne de « prof bashing », nous dénonçons son silence complice face à ces propos humiliants.

Pour le SNUEP-FSU, la vraie inquiétude devrait plutôt être le décrochage des jeunes. Car durant ce mois de juin, nombreux sont ceux à ne pas être revenus en classe. Nos élèves de lycée professionnel, SEP et EREA sont parmi les principales victimes de la fracture numérique et un grand nombre d'entre eux sont aujourd'hui décrocheurs.

La crise sanitaire a mis en exergue et renforcé des inégalités qu'il est urgent de corriger.

La voie professionnelle comporte des spécificités telles que des cours « d'atelier » et des périodes de formation en milieu professionnel, qui ont été totalement

interrompues pendant toute la période de fermeture des établissements et dont l'absence est aujourd'hui pénalisante pour la suite de la scolarité de nos jeunes.

La période de confinement a généré la perte de nombreuses heures d'enseignement disciplinaire à laquelle il va falloir remédier. La formation professionnelle sous statut scolaire possède des atouts qu'il s'agit de renforcer pour préparer les jeunes aux formations diplômantes de niveau 3 et 4 et ainsi leur permettre d'aborder et de finaliser un parcours professionnel diplômant de qualité.

Le SNUEP-FSU plaide pour la mise en place de dispositifs spécifiques dès la rentrée de septembre, pour redonner confiance aux élèves et leurs permettre la suite d'une scolarité normale. Ainsi, pour tous les jeunes qui espéraient se tourner vers l'apprentissage et qui ne trouveront pas d'employeur en raison de la crise économique et ce, malgré les moyens financiers indécents annoncés par le gouvernement en début de mois, l'élargissement de l'offre de formation initiale sous statut scolaire dans de nombreuses filières, nous semble être primordiale.

Cette rentrée devra donc être dynamique et mobilisatrice de toutes les énergies car les défis sont majeurs.

Nous siégeons, encore, pour une des dernières fois à une CAPA de promotion, depuis que le gouvernement a décidé d'enlever cette compétence aux représentants pourtant élus démocratiquement par les personnels aux dernières élections professionnelles.

Nous sommes toujours profondément révoltés de cette décision et nous demandons l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et le retour de toutes les compétences des CAPA, seule garantie du traitement équitable des personnels. Il n'y a que la transparence qui ôte tout soupçon.

Renforcer la voie professionnelle est aussi une des revendications portées par le SNUEP-FSU. Ce renforcement passe par la revalorisation des rémunérations, et le gouvernement a le devoir de s'engager dans cette revalorisation.

C'est donc une augmentation conséquente qui est nécessaire avec bien évidemment le dégel du point d'indice, la création de l'échelon 7 de la Hors Classe et un déroulé de carrière permettant à toutes et tous de terminer à l'échelon le plus élevé de la classe exceptionnelle.

La circulaire 2020 confirme que la carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades, et nous souhaitons que cette règle bénéficie

à tous. Or, nous attirons votre attention sur le fait que 14 collègues au 11<sup>ème</sup> échelon ne sont pas promus. De plus, 15 collègues, pour certains au 11<sup>ème</sup> échelon atteindront l'âge légal de départ à la retraite sans avoir été promus.

Certes, certains avec une opposition motivée par écrit, qui pour nous ne devrait pas exister, mais pour d'autres, la part du barème lié à leur avis n'évoluant pas, leur perspective d'accéder à la Hors Classe reste faible. C'est en donnant la possibilité de révision des avis à la demande des collègues, que nous pourrions remédier à ces situations.

Enfin vous rappeler, que le SNUEP-FSU dénonce et combat tout dispositif d'avancement ou de rémunération basé sur la notion subjective du mérite, et qu'en la matière les « open badges » nous font craindre le pire.

*Les Commissaires Paritaires du SNUEP-FSU*